



## ► Premier cycle

Pour préparer l'étudiant au Diplôme National d'Arts Plastiques option Art mention Industries culturelles, le cursus se déroule sur six semestres :

- En Année 1 (semestre 1 et 2): l'exercice, la découverte, l'expérimentation et l'hybridation entre matériel et virtuel,
- En Année 2 (semestre 3 et 4): la technique et la méthode pour l'acquisition d'écritures plastiques, la notion de projet artistique collectif et individuel intégrant la complexité, la conceptualisation et la réalisation, l'accès à un environnement professionnel,
- En Année 3 (semestre 5 et 6): la maîtrise de projet, la multiplicité des écritures plastiques, la recherche et ses méthodologies, l'engagement et l'argumentation, les références, l'acquisition d'un corpus et son inscription dans un Atlas personnel, l'accès à un environnement professionnel.

A l'échelle de l'étudiant, le cursus est structuré autour de deux niveaux complémentaires :

- Un programme général, les « Fondamentaux » du DNAP option Art mention Industries culturelles, pris en charge par l'équipe enseignante,
- Les projets pédagogiques des artiste- invités qui permettent de développer de multiples points de vues, différents regards d'artistes au travail.

Ainsi, l'étudiant peut s'appuyer aussi bien sur l'équipe enseignante que sur les artiste- invités, car le suivi pédagogique se fait systématiquement de manière collégiale entre les professeurs et les artiste- invités.

L'année est organisée en fonction de semaines dites « Fondamentaux » durant lesquelles Cours et Ateliers alterneront pour aborder des apprentissages techniques et leur mise en oeuvre plastique, des méthodologies et des corpus de références et de semaines dites « Laboratoire » conduites par les artiste- invités consacrées plus spécifiquement à l'expérimentation, à la notion de projet et sa concrétisation.

La constitution d'un Atlas traverse l'ensemble du cursus.